



SEMAPHORE MULHOUSE SUD ALSACE 7-9 rue du Moulin 68100 MULHOUSE
Tél 03.89.66.33.13 www.semaphore.asso.fr
www.reseau-informationjeunesse-alsace.fr

AIDE SOIGNANT en Alsace

L'aide soignant prend en charge un malade ou un groupe de malades. Il donne des soins dont l'objectif est de répondre aux besoins d'entretien et de continuité de vie des patients. Ces soins de confort permettent de compenser un manque d'autonomie.

Description des tâches / conditions de travail

Surveiller le malade, prendre sa température ou son pouls, l'aider à se lever, se laver, à s'habiller et à marcher, sont les activités quotidiennes de l'aide soignant. Il est responsable de la propreté de l'environnement du malade. Il refait les lits, nettoie la chambre et procède à la désinfection des lieux. Il doit respecter des règles d'hygiène très strictes.

Le soutien psychologique qu'il apporte aux malades est important. Egalement en contact avec les familles, il peut apporter conseil et réconfort. Attentif à toute modification de l'état des patients, il transmet ses observations à l'équipe de soins. Il est placé sous la responsabilité directe d'une infirmière.

Il participe également à la distribution des plateaux repas. Il installe les patients et les aide éventuellement à manger. Le plus souvent debout, il doit porter ou soutenir les patients. Il est nécessaire d'être en bonne condition physique pour exercer ce métier.

L'aide soignante travaille les week-ends et les jours fériés par roulement. Le travail de nuit est fréquent.

Il travaille dans différents lieux : hôpitaux, cliniques, centres de rééducation, maisons de retraite, de convalescence, centres d'accueil pour handicapés, services d'hospitalisation ou de maintien à domicile des personnes âgées. Il peut s'agir soit d'établissements privés, soit d'établissements dépendant de l'Etat ou des collectivités territoriales.

Evolution professionnelle

D'autres métiers sociaux ou paramédicaux sont accessibles aux aides soignants ayant quelques années d'expérience et désirant s'y former : assistant dentaire, aide médico-psychologique, infirmier, moniteur éducateur, laborantin d'analyses médicales. Tous ces métiers exigent une formation complémentaire spécifique.

Etudes / formations

Le DEAS, diplôme d'Etat d'aide-soignant (DPAS) est obligatoire. L'admission dans les écoles a lieu sur concours ou par validation des acquis de l'expérience (aucune condition de diplôme n'est requise). Plusieurs écoles y préparent. Elles sont payantes. Leurs tarifs varient de 700 à 2 000 €. Cette formation dure 10 mois. Pour se présenter au concours, il faut avoir 17 ans. Le concours se compose d'une épreuve écrite d'admissibilité et d'une épreuve orale d'admission.

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :

- les candidats titulaires du bac ou d'un diplôme reconnu équivalent,
- les candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme du secteur sanitaire ou social reconnu au niveau CAP/BEP délivré en formation initiale ou continue,
- les candidats ayant suivi une première année d'études d'infirmier et n'ayant pas été admis en 2e année,
- les candidats titulaires d'un diplôme étranger permettant l'accès aux études universitaires de ce pays.

L'épreuve orale est notée sur 20 points. Une note inférieure à 10 est éliminatoire.

L'admission définitive est prononcée après présentation des certificats médicaux et de vaccination exigés.

La formation

La formation se déroule sur quasiment une année à temps plein, soit 1435 heures d'enseignement théorique et clinique, en institut de formation et en stage.

Les épreuves de sélection comprennent :

1. **Une épreuve écrite d'admissibilité** consistant en une épreuve de culture générale (dispense possible suivant le niveau de diplôme détenu par le candidat) et comprenant deux parties :
 - Une analyse de texte portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social
 - Un questionnaire portant sur des notions élémentaire de biologie humaine et sur les quatre opérations numériques de base, complété d'exercices mathématiques de conversion.
2. **Une épreuve orale d'admission** divisée en deux parties :
 - Présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponses à des questions
 - Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide soignant.

Peuvent se présenter à l'épreuve orale :

- Les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'épreuve écrite d'admissibilité, c'est-à-dire qui ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20.
- Les candidats dispensés de l'épreuve de culture générale.

Préparation au concours

♦ A.P.P (Aide Pédagogique Personnalisée)
30F, rue de Hirsingue
68200 MULHOUSE
☎ : 03.89.33.19.12 / Fax : 03.89.33.19.11
E-mail : app.mulhouse@orange.fr
Site : www.app-alsace.eu

♦ Université Populaire
13, rue des Franciscains
Cour des chaînes
68100 Mulhouse
☎ : 03.89.46.48.48
Site : www.u-p.asso.fr

♦ Institut Horizon (privé)
24a, rue des Magasins
67000 STRASBOURG
☎ : 03.88.23.77.99
Site : www.horizon-strasbourg.com
E-mail : info@horizon-strasbourg.com

♦ Cours Minerve (privé)
Eseignement à distance
37 Cours de Vincennes
75990 Paris cedex
☎ : 01.53.33.02.02
E-mail : contact@coursminerve.com
Site : www.coursminerve.com

♦ Formation Plus (privé)
12, avenue d'Alsace
67000 STRASBOURG
☎ : 03.88.37.94.14
Site : www.contrat-pro.fr
E-mail : iesa@contrat-pro.fr

♦ C.N.E.D. (cours par correspondance)
Centre Nationale d'Enseignement à Distance
BP 60200
86980 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL
☎ : 04.49.49.94.94
Site : www.cned.fr

Formation

◆ **Diplôme d'Etat d'Aide-soignant (D.E.A.S)**

Les Etablissements en Alsace :

• Institut De Formation Des Aides-soignants
Centre Hospitalier Départemental
17 route de Strasbourg BP.7
67241 BISCHWILLER
☎ 03 88 80 22 37 / Fax : 03 88 80 22 55
E-mail : igrunder@ch-bischwiller.fr

• IFAS - Etablissement Public de Santé Alsace
Ecole d'aides-soignants de l' EPSAN
141, Avenue de Strasbourg – BP 83
67 173 BRUMATH CEDEX
☎ 03 88 64 61 56 / Fax: 03 88 64 57 45
E-mail : ifsi@ch-epsan.fr
Site : www.ch-epsan.fr

♦ Institut de formation du G.H.C.A (Groupe Hospitalier du Centre Alsace)
201, avenue d'Alsace BP 20129
68 003 COLMAR cedex
☎ 03 89 21 22 50 / Fax : 03 89 21 22 59
E-mail : institut.formation@ghca.fr

♦ I.F.S.I – Ecole d'Aides-soignants Centre hospitalier
56, avenue du Professeur René Leriche
B.P 40252
67504 HAGUENAU Cedex
☎ 03 88 06 30 81
E-mail : ifsi@ch-haguenau.fr
Site : www.ch-haguenau.fr

♦ I.F.A.S (Institut de Formation d'Aide-soignant)
38, rue du Pasteur Hermann
67340 INGWILLER
☎ 03 88 71 62 92
E-mail : ifas@neuenberg.fr

• Centre hospitalier Emile Muller
20, avenue du Dr René Laennec
68100 MULHOUSE
☎ 03.89.64.64.64
Site : www.ch-mulhouse.fr

♦ Centre de Réadaptation de Mulhouse (C.R.M)
57, rue Albert Camus
68093 MULHOUSE
☎ 03 89 32 46 46 / Fax : 03 89 43 55 76
Site : www.arfp.asso.fr

Formation de 14 mois à temps complet. Réservé aux personnes reconnues « travailleur handicapé »
(plus avoir l'accord de la M.D.P.H).

♦ I.F.A.S (Institut de Formation d'Aide-soignant) – Clinique du Diaconat
14, Boulevard Roosevelt BP 2399
68067 MULHOUSE cedex
☎ 03 89 32 55 66
Site : www.diaconat-mulhouse.fr

• Centre hospitalier de Rouffach
27, rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH
☎ 03 89 78 70 70
Site : www.ch-rouffach.fr

♦ Institut de Formation en Soins Infirmiers
Centre de Formation d'Aides-soignants Centre hospitalier SteCatherine
19,Côte de Saverne
67703 SAVERNE Cedex
☎ 03 88 71 65 56
E-mail : ifsi@ch-saverne.fr
Site : www.ch-saverne.fr

♦ Institut de Formation en Soins Infirmiers
Centre de Formation d'Aides-soignants
23, avenue Louis Pasteur
B.P 30248
67606 SELESTAT Cedex
☎ 03 88 57 55 80
E-mail : secretariat.ifsi@ch-selestat.fr
Site : www.ifsi-selestat.fr

♦ Institut de Formation en Soins Infirmiers
Filière DEAS
1, rue David Richard - B.P. 426
67091 STRASBOURG Cedex
☎ 03 88 11 55 80 / Fax : 03 88 11 57 23

♦ Institut De Formation D'aides Soignants Wissembourg
Centre Hospitalier Intercommunal De La Lauter
24 route de Weiler
BP 20003
67166 WISSEMBOURG
☎ 03 88 54 11 10 / Fax : 03 88 54 11 10
E-mail : ifas@ch-wissembourg.fr

Liens utiles :

<http://fnaas.e-monsite.com>

www.aide-soignant.com

www.cripp-idf.fr

<http://www.metiers.santesolidarites.gouv.fr/>

Liste non exhaustive...

